

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 6 décembre 2013, une note d'information relative à l'augmentation de capital de la Société Maghrébine de Monétique (S2M). La souscription est réservée à certains salariés de la société.

L'augmentation de capital porte sur un maximum de 25 000 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 161,15 DHS par action ;
- Prime d'émission : 111,15 DHS par action ;
- Montant maximum de l'opération : 4 028 750 DHS
- Date de jouissance : 1^{er} janvier 2013
- Période de souscription : du 16 au 20 décembre 2013 inclus;

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée;
- Tenue à la disposition du public :
 - A tout moment au siège social de S2M;
 - Sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Contact CDVM:

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/036/2013

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières